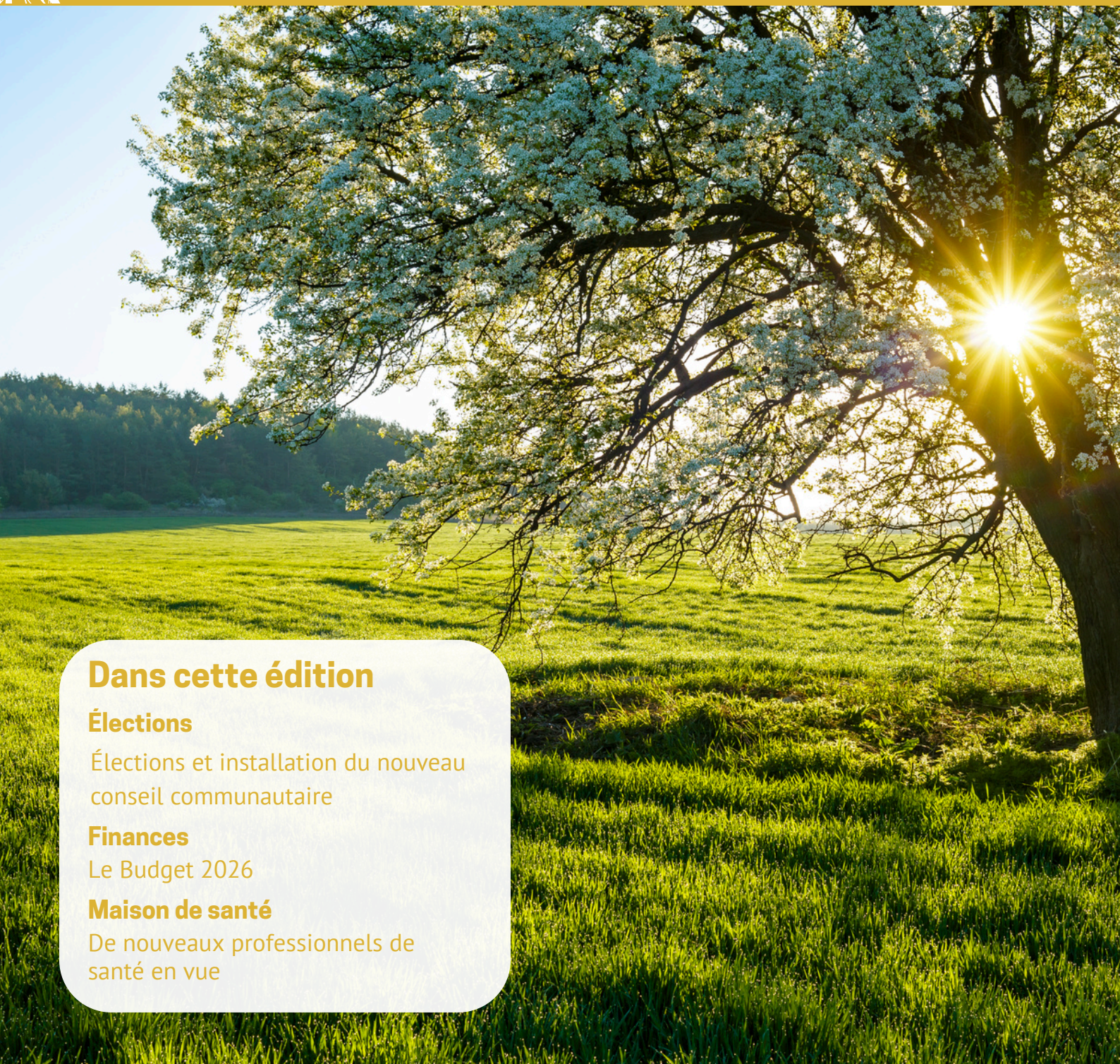




**Coteaux
et Landes**
de Gascogne

Le journal de la communauté de communes

Numéro 51 - mai 2026



Dans cette édition

Élections

Élections et installation du nouveau conseil communautaire

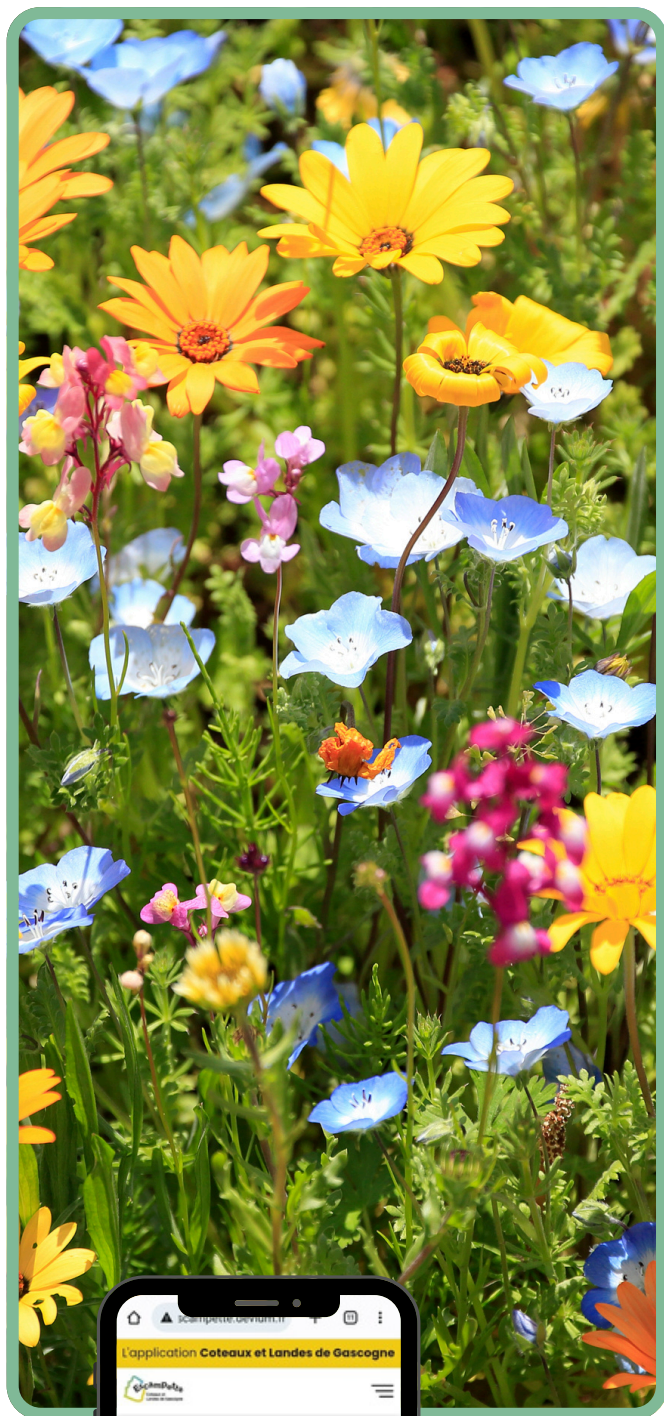
Finances

Le Budget 2026

Maison de santé

De nouveaux professionnels de santé en vue

Sommaire



- 3 **Édito**
Le mot du Président
- 4 **Élections**
Élections et installation du nouveau conseil communautaire
- 6 **Trombinoscope**
Votre conseil communautaire
- 8 **Finances**
Bugdet 2026
- 10 **Économie**
Une résidence intergénérationnelle à Casteljaloux
La zone d'activités de Bouglon fait peau neuve
- 12 **Territoire**
Maison de santé : de nouveaux professionnels de santé et de services à votre disposition
Ateliers parents-enfants
- 14 **Environnement**
Informations diverses
Nouvelle recrue
Une histoire de boucle
- 16 **Aménagements routiers**
La voirie d'intérêt communautaire : des interventions variées
Une compétence intercommunale prioritaire : un budget conséquent
- 18 **Tourisme**
La voie verte (So Vélo)
Les rendez-vous de l'été
- 20 **Relais Petite Enfance**
Les intervenants du Relais Petite Enfance
Calendrier des activités
- 21 **Informations Générales**
PLUi / OPAH RU
- 22 **France Services**
Conseillère numérique

L'appli pour découvrir
toutes les activités du coin !



Raymond Girardi
Président de Coteaux
et Landes de Gascogne

COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE COLLECTIVITE DE PROXIMITE

CROIRE EN NOTRE TERRITOIRE RURAL

Lors du renouvellement de l'équipe qui va diriger notre collectivité pendant six ans, le conseil communautaire m'a reconduit à la présidence. Je suis très honoré de cette confiance renouvelée et je mesure la responsabilité que cela représente pour notre territoire et pour vous toutes et tous.

« Coteaux et Landes de Gascogne » est une vaste communauté, forte de ses 27 communes et de ses 13 000 habitant-e-s, aux richesses multiples par son patrimoine, ses paysages hors du commun, l'ensemble de ses activités économiques et sociales et sa population. A tous ses atouts naturels s'ajoute la volonté des élus de faire de notre terroir un des lieux les plus attractifs et dynamiques qui soit.

« L'avenir appartient à celles et ceux qui croient en leur territoire » : je suis fermement convaincu que cette façon de voir les choses est la base de notre réussite.

CONTINUER SUR CETTE VOIE

Nous avons de solides fondations construites depuis la création de « Coteaux et Landes de Gascogne » autour des services publics, du tourisme, de l'industrie, de l'artisanat et du commerce, des loisirs, de la santé, de l'éducation, de l'habitat, de l'agriculture et de la forêt.

Il nous faut continuer sur cette voie, tout en améliorant l'existant, et être imaginatifs pour développer de nouvelles activités.

Dans ce numéro « Spécial budget », vous découvrirez l'ensemble des éléments financiers qui concernent notre collectivité. Vous pourrez juger par vous-même que notre situation financière est très saine avec un budget important de 15 millions d'euros, un faible endettement et une trésorerie confortable qui nous permet de voir l'avenir avec confiance.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EST SOURCE DE RICHESSES

Mon objectif est de développer des projets importants qui nous apporteront des ressources nouvelles pour conforter cette situation et pouvoir ainsi répondre encore mieux à vos besoins. Je pars du principe que le développement économique est source de richesse pour notre pays, au niveau de l'emploi, du pouvoir d'achat et des retombées économiques et fiscales pour les collectivités.

A mes côtés, les 12 vice-président-e-s, et l'ensemble des élu-e-s communautaires sont d'ores et déjà au travail. Soyez assuré-e-s de leur volonté et de leur motivation à faire de ce mandat qui s'ouvre, un mandat placé sous le signe du travail en commun et de la réussite collective pour les six années à venir.

A titre personnel, je continuerai à mettre tout en œuvre pour relever les défis qui nous attendent au service de notre territoire et de notre population.

Le Président,
Raymond GIRARDI

Elections

Élection et installation du nouveau conseil communautaire

Mercredi 15 avril s'est déroulé le premier conseil communautaire de la nouvelle mandature. Le conseil communautaire est l'instance de décision. Il se réunit régulièrement afin de débattre et voter les délibérations relatives à l'exercice des compétences de la communauté de communes : développement économique, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, gestion des déchets, politique de santé, services publics à la population, etc. Les 49 nouveaux délégué-e-s des 27 communes membres de Coteaux et Landes de Gascogne, élu-e-s à la suite des élections municipales du 15 mars dernier, se sont retrouvé-e-s au siège de la communauté de communes pour élire le président, les vice-président-e-s et le bureau communautaire.

Élection du président

Conformément à la Loi, c'est le doyen d'âge de l'assemblée communautaire nouvellement élue qui a présidé la séance pour le vote de la première délibération relative à l'élection du Président.

Deux élus ont fait acte de candidature :

- M. Raymond Girardi, maire d'Argenton, Président sortant,
- M. Aymeric Dupuy, maire de Grézet-Cavagnan.

Les deux candidats ont pu exposer à l'assemblée leur programme et leur vision du territoire pour les 6 prochaines années.

A l'issue de ces présentations, il a été procédé à l'élection du Président qui s'est déroulée à bulletin secret.

A l'issue du 1er tour, M. Girardi a été élu à la majorité absolue des suffrages exprimés par 28 voix contre 19 et 2 bulletins blancs et conserve donc la présidence de la communauté de communes pour 6 années de plus.

Installé dans ses nouvelles fonctions et après avoir exprimé ses plus vifs remerciements à l'ensemble des élu-e-s, honoré de la confiance qu'ils lui témoignent, M. Raymond Girardi a présidé la suite du conseil communautaire en soumettant au vote de l'assemblée les autres délibérations inscrites à l'ordre du jour.

Élection des vice-président-e-s

Après avoir déterminé par délibération le nombre de vice-présidences, il a été procédé à l'élection de 12 vice-président-e-s. Une élection qui, elle aussi, s'est déroulée à bulletin secret pour chacun-e-s comme l'exigent les textes.

2ème vice-président

M. Denis LAMOUROUX
Maire de Sainte-Marthe

3ème vice-président

M. Aymeric DUPUY
Maire de Grézet-Cavagnan

4ème vice-président

M. Laurent DUCASSE
1er adj. de Casteljaloux

5ème vice-présidente

Mme Françoise RIVETTA-BOURRAS
Maire de Sauméjan

1ère vice-présidente

Mme Julie CASTILLO
Maire de Casteljaloux

6ème vice-président

M. Alain BARAT
Maire d'Anzex

8ème vice-président

M. Stéphane BRUNET
Maire de La Réunion

9ème vice-présidente

Mme Audrey ARMELLINI
6ème adj. de Casteljaloux

10ème vice-président

M. Jérémie BEZOS
Maire d'Antagnac

11ème vice-président

M. Jean-Paul GLORYS
Maire de Saint-Martin-Curton

7ème vice-présidente

Mme Jocelyne GIRARD
2ème adj. de Casteljaloux

12ème vice-président

Jean-Marie GOUYOU
Maire de Villefranche-du-Queyran

Élection du bureau communautaire

5 autres représentant-e-s ont été élu-e-s au bureau communautaire :

Florian PATAACCONI
Maire de Poussignac

Julia LAFOND
1ère adjointe de Romestaing

Bernard TAVERNIER
Maire de Fargues-sur-Ourbise

Maurice VENDE
1er adjoint de Bouglon

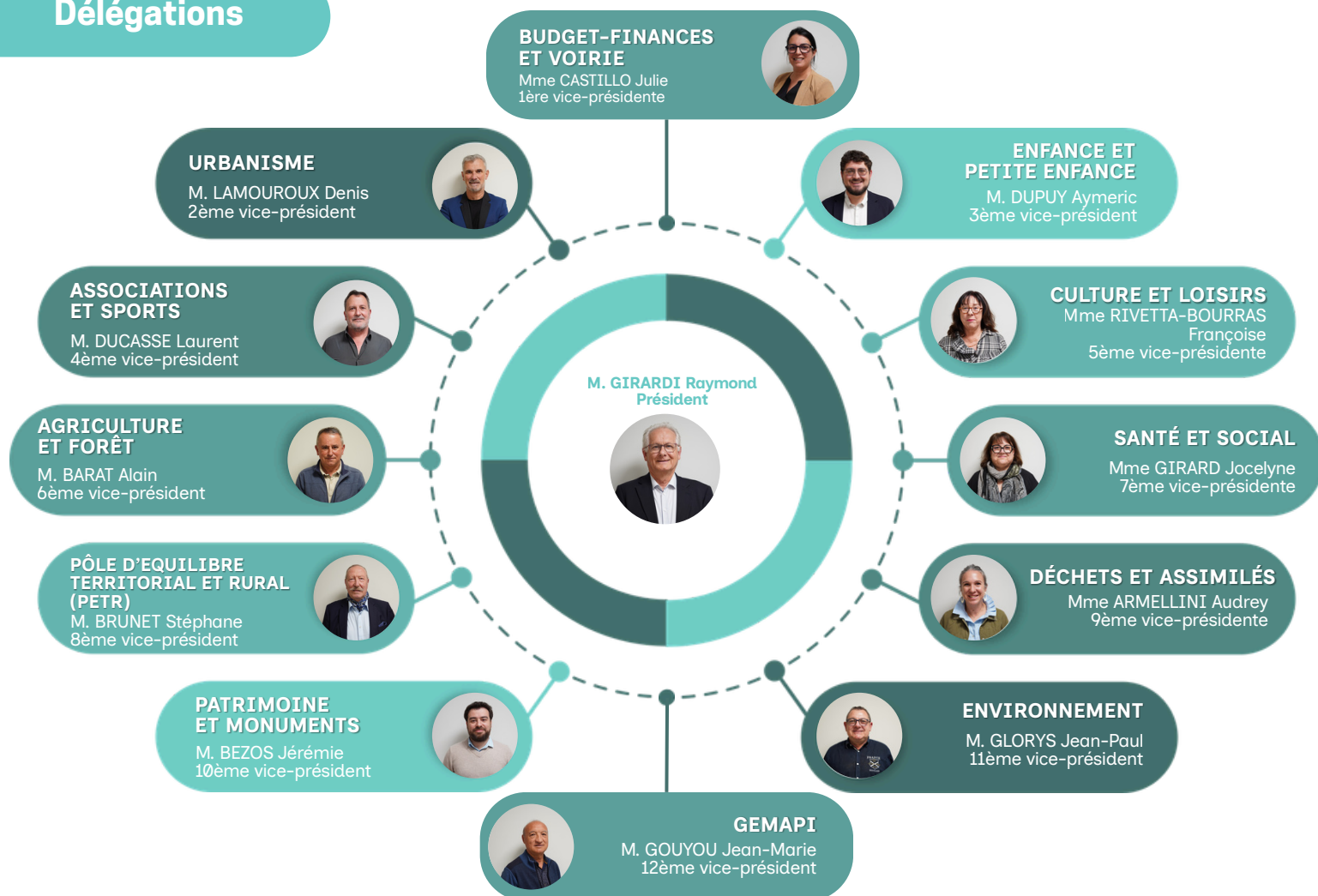
Sylvain DA DALT
Maire de Durance



Le bureau communautaire, qui comprend également le président et les 12 vice-président-e-s sera donc composé de 18 représentant-e-s.

Ce bureau prépare les décisions qui seront examinées par le conseil communautaire et assure le suivi des projets du territoire et le pilotage des différentes politiques publiques tout au long de la mandature.

Délégations



5ème vice-présidente



Françoise RIVETTA-BOURRAS
Maire de Sauméjan

6ème vice-président



Alain BARAT
Maire d'Anzex

7ème vice-présidente



Jocelyne GIRARD
2ème adj. de Casteljaloux

8ème vice-président



Stéphane BRUNET
Maire de La Réunion

9ème vice-présidente



Audrey ARMELLINI
6ème adj. de Casteljaloux

Membres du bureau



Bernard TAVERNIER
Maire de Fargues-sur-Ourbise



Florian PATACCONI
Maire de Poussignac



Julia LAFOND
1ère adj. de Romestaing



Gérard FERRON
Maire d'Allons



Christian DUBOURG
1er adj. d'Anzex

Délégué-e-s

Délégué-e-s



Pascal DOUCET
5ème adj. de Casteljaloux



Chantal PASCUAL
Conseillère de Casteljaloux



Jean REMAUT
Conseiller de Casteljaloux



Patrick LAFARGUE
Conseiller de Casteljaloux



Sylvie SAUX
Conseillère de Casteljaloux

Délégué-e-s



Sylvie BOUSSUGE
1ère adj. de Grézet-Cavagnan



Marjorie LASSUS
Maire de Guérin



Chrystel COLMAGRO
Maire de Houeillès



Cédric DECAMPS
1er adj. de Houeillès



Sylvain DECHELOTTE
Maire de Labastide-Castel-Amouroux

Délégué-e-s



Alain VALENTIN
Maire de Sainte-Gemme-Martailac



William KURAS
1er adj. de Sainte-Gemme-Martailac



Dominique LABARDIN
1ère adj. de Sainte-Marthe



Christiane PIAZZON
1ère adj. de Villefranche-du-Queyran

Président



Raymond GIRARDI
Maire d'Argenton

1ère vice-présidente



Julie CASTILLO
Maire de Casteljaloux

2ème vice-président



Denis LAMOUROUX
Maire de Sainte-Marthe

3ème vice-président



Aymeric DUPUY
Maire de Grézet-Cavagnan

4ème vice-président



Laurent DUCASSE
1er adj. de Casteljaloux

10ème vice-président



Jérémie BEZOS
Maire d'Antagnac

11ème vice-président



Jean-Paul GLORYS
Maire de
Saint-Martin-Curton

12ème vice-président



Jean-Marie GOUYOU
Maire de Villefranche-
du-Queyran

Membres du bureau



Maurice VENDE
1er adj. de Bouglon



Sylvain DA DALT
Maire de Durance

Délégué-e-s



Jean-Yves PASCO
Maire de Beauziac



**Ingrid CAILLOT-
GRANGE**
Maire de Bouglon



Dominique OLIVEIRA
Maire de Boussès

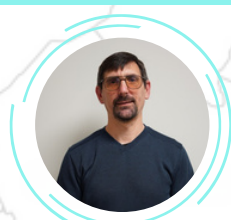


Gilbert MARQUET
3ème adj. de Casteljaloux



**Carole CAPES-
MONTIGNY**
4ème adj. de Casteljaloux

Délégué-e-s



Bruno GARBAY
Conseiller de Casteljaloux



Aurélie CAUBET
Conseillère de Casteljaloux



Jean-Charles LABADIE
Conseiller de Casteljaloux



**Marie-Françoise
CARLES**
Maire de Caubeyres



Philippe NUNCQ
1er adj. de Fargues-sur-
Ourbise

Délégué-e-s



Bénédicte DARRIBERE
1ère adj. de La Réunion



Jean-Louis BOYANCE
Maire de Leyritz-Moncassin



Laurent GIRARD
Maire de Pindères



Jean-Pierre ADAM
Maire de Pompogne



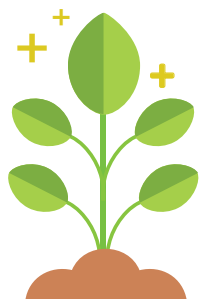
Didier LE JALLE
Maire de Ruffiac

Finances

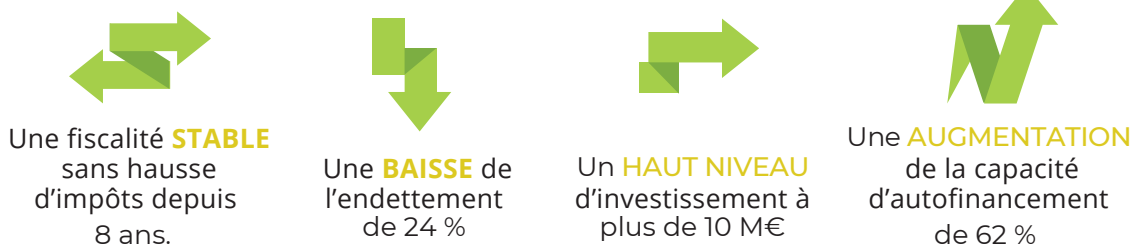
UNE SANTÉ FINANCIÈRE TRÈS SAINE DEPUIS 2020

Malgré le désengagement financier constant de l'État qui met à mal les finances locales des communautés de communes, la santé financière de Coteaux et Landes de Gascogne reste très saine.

Depuis 2020, nous agissons sans relâche pour concilier une forte capacité d'investissement et le maintien de toutes nos politiques publiques avec une gestion rigoureuse se traduisant par un refus de toute hausse d'impôts et d'endettement.



NOS EFFORTS ONT PORTÉ LEURS FRUITS



ENDETTEMENT

Années	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Endettement	2 365 237 € 1,56 %	2 379 364 €	2 245 236 € 1,72 %	2 097 355 € 1,58 %	1 951 178 € 1,47 %	1 804 609 €	
Evolution		0,60 %				- 7,51 %	- 24 %

INVESTISSEMENT

Années	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Investissement	1 057 400 €	957 198 €	2 192 149 €	1 352 722 €	1 961 745 €	2 936 191 €	10 457 405 €

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Années	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
CAF nette	1 156 058 €	545 234 €	1 334 065 €	1 868 369 €	1 850 599 €	1 870 052 €	+ 62 %

Ces bons résultats permettent d'appréhender l'avenir sereinement pour accompagner le développement du territoire, soutenir les acteurs socio-économiques tout en renforçant et développant les services publics dont nous avons la charge au bénéfice des habitants de Coteaux et Landes de Gascogne.

Le Budget 2026 ASSURER LES MISSIONS DU QUOTIDIEN, RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

Le budget 2026 s'inscrit dans la continuité des objectifs affichés tout au long de la mandature par l'ensemble des élus de Coteaux et Landes de Gascogne. C'est un budget offensif, marqué par le sérieux budgétaire.

- Pas d'augmentation d'impôts ;
- Investissement public soutenu ;
- Poursuite du désendettement de la communauté de communes ;
- Maintien d'un haut niveau de services aux habitants ;
- Préservation d'un environnement économique favorable aux nouveaux investissements privés, indispensables à l'attractivité du territoire ;
- Développement et renforcement de nos services publics essentiels à la population.

Ce budget a été adopté le 24 février dernier à l'unanimité des élus communautaires. Il s'élève à 15 604 160.36 € répartis comme suit :

FONCTIONNEMENT

11 499 738.33 €

INVESTISSEMENT

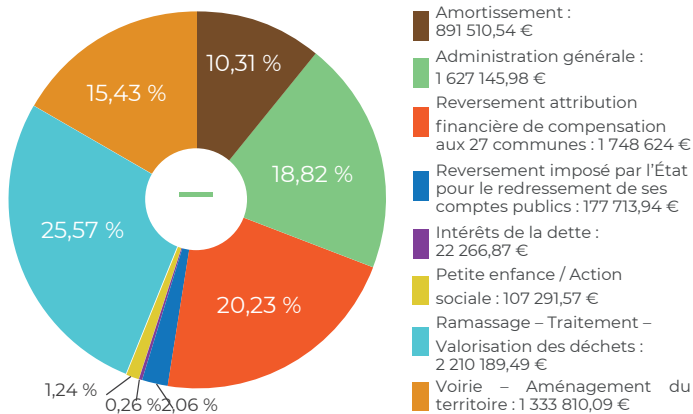
4 104 422.03 €

Le Compte Administratif 2025

L'exécution budgétaire 2025 confirme la très bonne santé financière de Coteaux et Landes de Gascogne avec un résultat positif de + 2 425 672,33 €.

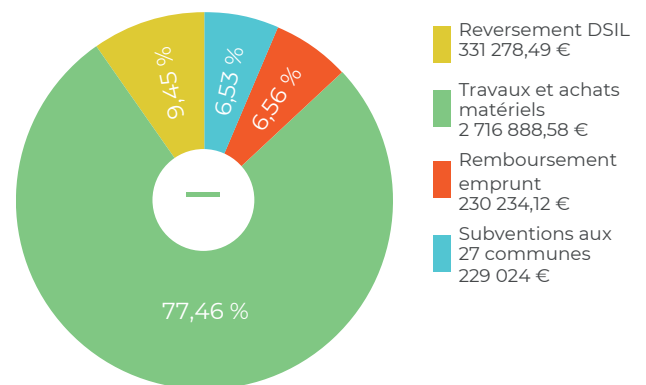
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 2025 8 644 142,62 €

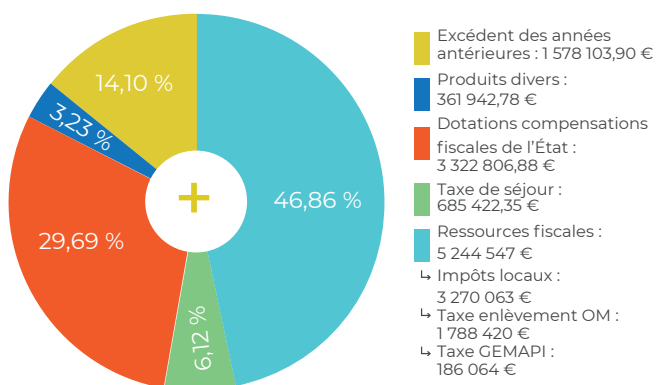


INVESTISSEMENT

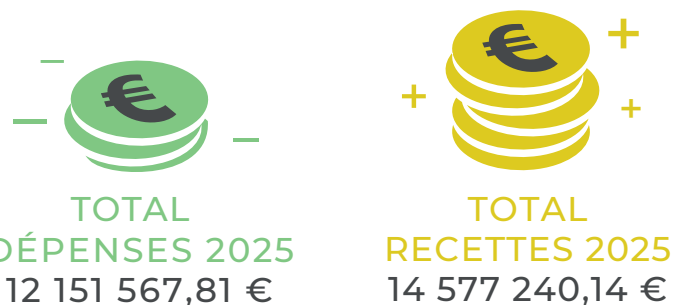
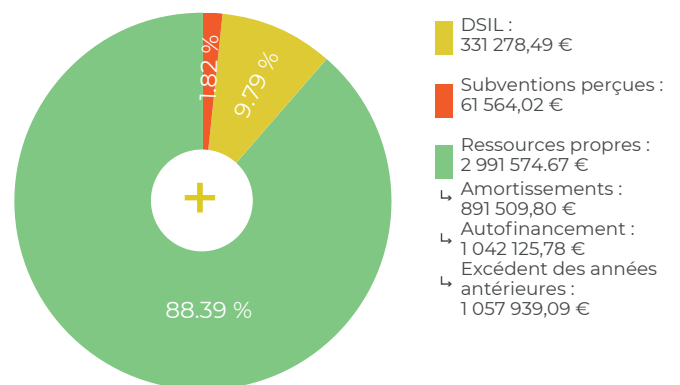
DÉPENSES 2025 3 507 425,19 €



RECETTES 2025 1 192 822,96 €



RECETTES 2025 3 384 417,18 €



CE TRÈS BON RÉSULTAT PERMET DE CONTINUER À VOIR L'AVENIR AVEC SÉRÉNITÉ ET DE LANCER LES GRANDS CHANTIERS DE DEMAIN

Une résidence intergénérationnelle à Casteljaloux

Un projet soutenu par les élu-e-s

Le projet de résidence intergénérationnelle situé route de Moncassin à Casteljaloux franchit une étape importante avec l'obtention du permis de construire.

A environ 800 mètres du cœur de ville, ce futur ensemble résidentiel est situé à proximité d'un lotissement en cours d'aménagement et de la résidence « Caubun » d'Habitatlys.

Les élu-e-s se félicitent de l'aboutissement de ce dossier qui s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement équilibré et harmonieux du territoire et dans la volonté de proposer des solutions de logement adaptées pour toutes et tous.

Un projet d'habitat adapté aux besoins du territoire

La future résidence comprendra 30 logements répartis dans deux bâtiments, avec des appartements de type T2 et T3. Conçu autour du principe de l'habitat intergénérationnel, le projet vise à favoriser la cohabitation entre seniors et jeunes actifs souhaitant vivre dans un environnement convivial et à taille humaine. Au cœur du projet, une salle commune de 103 m² sera aménagée au rez-de-chaussée afin d'accueillir des activités, des rencontres ou des animations pour les résident-e-s, contribuant ainsi à créer du lien social. Pour les élu-e-s, ce type de résidence répond à un enjeu majeur pour les années à venir : accompagner le vieillissement de la population tout en favorisant des formes d'habitat innovantes, solidaires et inclusives.

Un partenariat au service du territoire

Dans le cadre de cette convention, le porteur de projet participera au financement des équipements publics à hauteur de 135 000 euros.

Pour les élu-e-s de Coteaux et Landes de Gascogne et de Casteljaloux, ce partenariat illustre la volonté de concilier développement urbain et amélioration du cadre de vie, en veillant à ce que chaque projet contribue aussi à l'amélioration des infrastructures pour l'ensemble des habitant-e-s.

Ils soulignent également que ce programme viendra renforcer l'offre de logements de la commune tout en favorisant la mixité intergénérationnelle.



Des aménagements publics pour accompagner le projet

Afin d'accompagner cette opération, une convention de « Projet Urbain Partenarial » a été signée entre la communauté de communes et le porteur de projet.

Ce dispositif permet d'organiser la participation financière du porteur de projet aux équipements publics rendus nécessaires par l'opération.

Les travaux prévus concernent notamment :

- L'élargissement de la voie communale n°3, route de Moncassin, sur 520 mètres de longueur, avec la reprise des réseaux d'eau, d'assainissement, de très haut débit internet, ... ;
- La création d'une voie piétonne sécurisée de 1,40 mètre de largeur sur 520 mètres de longueur, permettant d'améliorer les déplacements à pied et de sécuriser l'accès au site.

Ces aménagements contribueront à l'amélioration de la desserte du quartier et la sécurisation des mobilités douces, tout en facilitant les déplacements vers le centre-ville.



La zone d'activités de Bouglon fait peau neuve

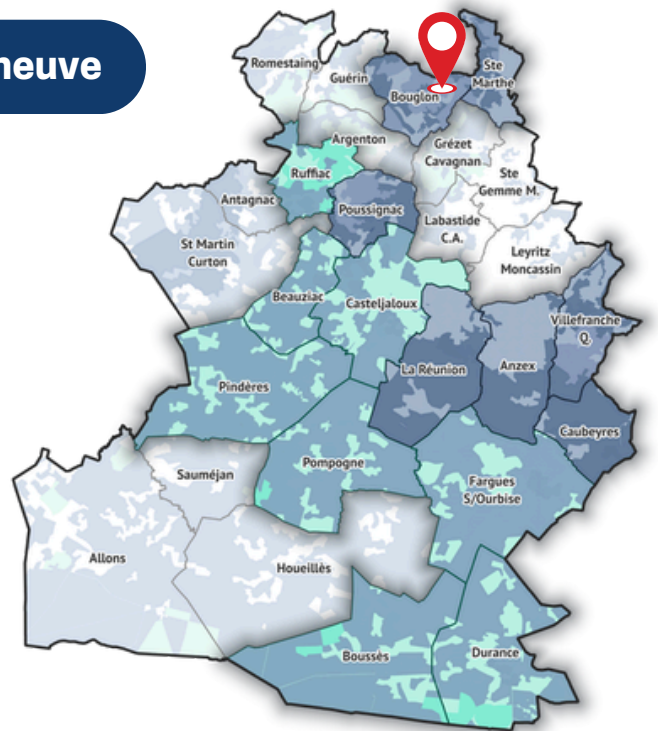
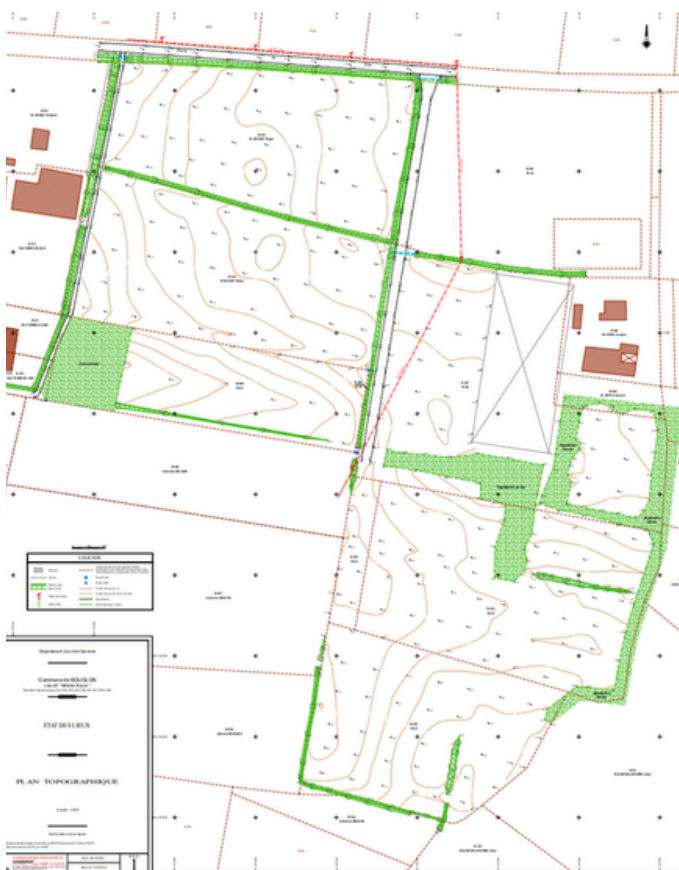
Aujourd'hui, le développement économique de Coteaux et Landes de Gascogne se poursuit.

Ce dynamisme se traduit par des demandes d'implantations d'entreprises de plus en plus nombreuses et il est de notre devoir d'élue-s de les satisfaire au mieux. C'est pourquoi, nous avons fait le choix d'engager des travaux d'aménagement d'envergure dans la zone économique communautaire de Bouglon.

L'objectif est de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les porteurs de projets.

Un plan d'aménagement d'ensemble de cette zone a été élaboré. Les différents réseaux nécessaires à la viabilisation des terrains que nous allons commercialiser sont en cours de déploiement : eau potable, électricité, très haut débit internet ou encore éclairage public par LED.

Le parti pris d'aménagement fera la part belle à une intégration paysagère soignée avec une végétalisation des espaces publics et des cheminements doux tout le long des voiries.



La communauté de communes de Coteaux et Landes de Gascogne a mobilisé des financements pour ce projet à hauteur de 150 000 €.

La préservation de l'environnement n'est pas en reste avec l'acquisition de 12 hectares de parcelles agricoles et naturelles situées le long de l'Avance afin d'assurer une zone tampon protectrice entre les activités économiques et le milieu naturel sensible le long de la rivière. Ces parcelles naturelles pourront servir de compensation environnementale pour les porteurs de projets.

Concilier développement économique et préservation de l'environnement est aujourd'hui une impérieuse nécessité.

D'ores et déjà, plusieurs entreprises ont manifesté de l'intérêt pour s'y implanter.



Maison de santé : de nouveaux professionnels de santé et de nouveaux services en vue

Une extension indispensable de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP2)

Les travaux d'aménagement de l'étage de la MSP2 pour accueillir les services du centre médico-social du conseil départemental de Lot-et-Garonne sont bien engagés. Raymond Girardi, président de la communauté de communes et Philippe Dejoie-Ruault, ancien vice-président en charge de la santé et élu référent sur ce dossier ont pu constater avec satisfaction que les délais de réalisation seraient tenus.

En effet, le bon avancement du chantier devrait permettre une livraison des locaux en juin 2026 au bénéfice de toutes et tous les habitant-e-s de notre territoire.

Un soutien affirmé au tissu économique local

La communauté de communes de Coteaux et Landes de Gascogne a toujours privilégié le choix d'entreprises locales pour la réalisation de ses investissements. L'aménagement de l'extension de la MSP2 ne déroge pas à la règle. Pour ces travaux, 100 % des entreprises choisies dans le cadre des procédures de marchés publics sont lot-et-garonnaises.

Sous la conduite de la SEM 47, cette opération d'aménagement a vu l'intervention d'entreprises de Marmande, Tonneins, Sainte-Bazille, Laplume ou encore Colayrac-Saint-Cirq. Une bonne nouvelle pour le tissu économique du Lot-et-Garonne.

Le montant total de l'investissement s'élève à 283 000 € HT avec 30 % de subvention de la part de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), les 70 % restant étant entièrement autofinancés par la communauté de communes sans emprunt.



De nouveaux services

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Le service social de l'assurance Maladie - CARSAT Aquitaine sera présent **tous les mercredis**.

?? Que fait-il ?

Le service social de l'assurance Maladie - CARSAT Aquitaine est là pour soutenir les personnes faisant face à des difficultés liées à leur état de santé, qu'il s'agisse de maladies, d'accidents ou d'arrêts de travail.

Ce service a pour but de :

- Comprendre et défendre leurs droits
- Offrir un accompagnement dans leurs démarches
- Trouver des aides adaptées à leur situation
- Prévenir les difficultés professionnelles dues à leurs problèmes de santé



3646 (service gratuit + prix d'un appel).

Le comité de cancérologie de Lot-et-Garonne

Le comité de cancérologie de Lot-et-Garonne sera présent **tous les mardis**.

?? Qui est-il ?

Ce comité est une association de bénévoles qui accompagne et soutient les patient-e-s traité-e-s en Lot-et-Garonne, ainsi que les résident-e-s du Lot-et-Garonne recevant des soins en dehors du département.

?? Que fait-il ?

Il vous accueille, vous écoute, vous soutient, vous aide et vous offre des soins de confort ainsi que des activités physiques adaptées. De plus, il propose des groupes d'échanges, des ateliers culinaires, des séances de théâtre, des soins esthétiques, des relookings et des conseils en image.



06 21 02 82 39

Enfance - Jeunesse

Ateliers parents-enfants : comment gérer sereinement les écrans ?

Omniprésents dans notre quotidien, les écrans occupent une place grandissante dans la vie des enfants et des parents. Face à cet enjeu de société, les élu-e-s de la commission enfance et petite enfance du territoire poursuivent leur engagement en proposant des actions concrètes pour accompagner les familles sur ce sujet sensible.

Tout au long de l'année, des ateliers sont ainsi organisés au centre Jean Monnet à Casteljaloux ainsi que dans les Espaces de Vie Sociale : « Le Grand Bain » à Casteljaloux et « Les Lugues » à Pindères.

Animés par Clarisse Rizzotti, thérapeute, ces temps d'échanges offrent aux parents un espace pour partager leurs expériences, poser leurs questions et réfléchir à la place des écrans dans la relation parent-enfant.

Dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, les participants abordent des situations du quotidien et repartent avec des pistes concrètes pour mieux accompagner leurs enfants dans l'usage du numérique.

Trois rencontres sont prévues :

JEUDI 28 MAI

📍 au Café des Lugues à Pindères

🕒 de 18h30 à 20h,

JEUDI 8 OCTOBRE

📍 à la salle Jean Monnet à Casteljaloux

🕒 de 18h30 à 20h,

JEUDI 26 NOVEMBRE

📍 à la salle Jean Monnet à Casteljaloux

🕒 de 18h30 à 20h,

Les ateliers sont ouverts à toutes et tous, gratuits et sans inscription.

Un accueil pensé pour petits et grands !

Pendant les ateliers, les enfants sont accueillis sur place dans un espace dédié. Selon leur âge, différentes activités leur sont proposées : jeux de société, immersion ludique dans la peau d'un journaliste d'investigation, etc.

Ces moments sont l'occasion de favoriser le jeu collectif, d'éveiller la curiosité et de développer l'esprit critique, notamment en apprenant à distinguer une information fiable des contenus parfois inexacts diffusés sur les réseaux sociaux.

Des outils pour prolonger la réflexion

Afin d'accompagner les familles au-delà des ateliers, des mémos pratiques sont remis aux participant-e-s. Au-delà de la question des écrans, ces actions participent au renforcement des liens entre les familles et les acteurs du territoire. Elles visent également à redonner à chacun des repères et des outils pour agir au quotidien, dans un environnement numérique en constante évolution.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Nathalie ROUY, chargée de mission à la communauté de communes au 06.26.96.41.49 ou à l'adresse suivante : ctg@3clg.fr.



À PARTIR DU 4 MAI 2026

Le contrôle d'accès sera effectif dans vos centres de recyclage !

Ce système vise à éviter les apports des usagers ne résidant pas sur le territoire. Pour les particuliers, il n'y a pas de facturation liée à l'utilisation de la déchetterie.

Munissez-vous de votre **carte** pour accéder à votre centre de recyclage



Informations diverses

Report de la mise en œuvre de la taxe incitative

La mise en œuvre de la Taxe d'Enlèvements des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) est reportée à 2027 pour mieux accompagner les foyers et anticiper les ajustements techniques.

- **2026** reste une **année "test"** : vos apports de déchets ultimes sont enregistrés, sans facturation supplémentaire. La taxe classique s'appliquera sans part incitative.
- Le **comptage réel** débutera le 1er janvier **2027**.
- La **première facturation incitative** apparaîtra en **2028**.

Ce report vous offre une année supplémentaire pour vous familiariser avec le système et améliorer le tri et la réduction des déchets.

Suivi de vos dépôts

La transparence est essentielle dans la mise en œuvre de la tarification incitative. C'est pourquoi nous mettrons bientôt à votre disposition le portail usager "Ecocito", un outil personnel qui vous permettra de suivre toutes les données liées à vos apports :

- Le nombre d'ouvertures des bornes dédiées aux déchets ultimes ;
- L'historique de vos passages dans les centres de recyclage.

Un courrier contenant votre clé d'activation individuelle, nécessaire pour créer votre compte, vous sera prochainement envoyé par voie postale.

Nouvelle recrue dans le service

Chargée de relations usagers et facturation

Dans le cadre de la mise en œuvre de la future tarification incitative, le service environnement de Coteaux et Landes de Gascogne accueille Chrystelle LIEGEY, en charge des relations usagers et de la facturation. Elle s'occupe désormais des mises à jour des fiches usagers lors des changements de domicile, de la fourniture des cartes déchets aux nouveaux arrivants ou encore de la préparation de la base de données pour les futurs échanges avec la trésorerie.

Chrystelle arrive de Dordogne. Forte d'une expérience en gestion et comptabilité, elle a également travaillé à la CAF et à la CPAM de Dordogne où elle accueillait régulièrement du public.



Bienvenue à elle !

Prochainement



Pour le suivi de vos dépôts
aux bornes de déchets
ultimes

Une histoire de boucle vertueuse



Aménagements routiers

La voirie d'intérêt communautaire : des interventions variées

Le service voirie de la communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne a en charge la création, l'entretien et l'aménagement des routes d'intérêt intercommunal : revêtement, réfection, fauchage, drainage, entretien des bas-côtés, élagage, comblement des nids de poule, entretien des zones d'activités économiques, pose de la signalétique ainsi que la signalisation routière horizontale et verticale.

Le service voirie intercommunal : un rôle essentiel

Le service voirie de la communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne joue un rôle essentiel dans l'aménagement et l'entretien du territoire. Il est basé à Casteljaloux, au centre de notre territoire.

L'entretien continu de notre réseau n'a qu'un seul objectif : rendre vos déplacements plus sûrs, qu'ils soient en camion, en voiture ou encore en deux-roues, motorisés ou non.



L'équipement en matériel est conséquent : tractopelle, pelle mécanique, épareuse, élagueuse, camion-benne, camion-plateau, point à temps automatique, niveleuse, cylindre, gravillonneurs, etc.

C'est la garantie d'une réactivité face aux imprévus mais également un gage d'efficacité dans le planning des interventions élaboré collégalement entre tous les maires du territoire.

Sont exclus des interventions du service voirie : trottoirs, pistes cyclables, réseaux d'assainissement, terre-pleins centraux, carrefours giratoires et feux tricolores, bacs à fleurs, arbres et espaces verts, pylônes, candélabres et éclairage public. (cf. Délibération n°97-2025 du 29 septembre 2025)

Le service voirie assure également des prestations de services pour les 27 communes de la communauté de communes qui le souhaitent.



La gestion de la voirie intercommunale : une mission prioritaire

Le service « voirie » est composé de



11 agents titulaires



3 renforts

saisonniers estivaux

qui gèrent



377 km
de routes intercommunales



Une compétence intercommunale prioritaire : un budget conséquent

Chaque année, la communauté de communes consacre un budget important de 2.5 M€ pour l'exercice des missions du service voirie dont 1 M€ pour les travaux d'investissement : renouvellement de revêtements de chaussées, rénovation d'ouvrages d'art, réfection des traversées de bourgs, etc.

Une très grande partie de ces travaux sont directement réalisés en régie par les agents de la communauté de communes, les entreprises extérieures n'intervenant que pour des opérations spécifiques (150 000 €).



Signaler un problème sur les voiries intercommunales :

Si vous constatez une dégradation ou un dysfonctionnement sur la voirie, n'hésitez pas à contacter nos services au 05 53 83 65 60 ou à l'adresse accueil@3clg.fr, qui transmettra l'information au service compétent.

Nos agents interviendront au plus vite afin d'apporter une solution au problème constaté sur la voirie intercommunale.



Le service voirie intercommunal : les autres missions d'intérêt général

En complément de la voirie, le service assure :

- Le prêt de matériel logistique (tentes, barrières, chaises, etc.) mis à disposition des communes et associations du territoire ;
- La pose de la signalétique touristique ;
- L'entretien de la voie verte « So Vélo » ;
- Le soutien aux services communautaires pour l'organisation de manifestations et d'événements publics ;
- L'entretien du patrimoine communautaire.

Tourisme

La Voie Verte : So Vélo®

Bilan 2025

La So Vélo® ouverte depuis le printemps 2023, est un équipement très apprécié et utilisé par notre population et nos vacancier·e-s. Les comptages réalisés sur l'année 2025, malgré les périodes d'interdictions préfectorales dues au risque « feux de forêts », parlent d'eux-mêmes :

- Nombre de passages sur Bouglon : **20 632** (75 % de vélos et 25 % de piétons).
- Nombre de passages au lac de Clarens à Casteljaloux : **59 934** (50 % de vélos et 50 % de piétons).
- Nombre de passages à la sortie du Center Parcs : **27 896** (51 % de vélos et 49 % de piétons).

En période estivale, ce sont, chaque jour, près de **200 usagers** qui utilisent cette infrastructure touristique sur Coteaux et Landes de Gascogne.

Les rendez-vous de l'été

Tour des coteaux

Comme chaque année, le tour cycliste des Coteaux et la Flèche Féminine reviennent animer notre territoire pour le plus grand plaisir des amateurs et des amatrices de cyclisme.

Les **6 et 7 juin prochains**, les coureurs et coureuses parcourront les routes de nos communes dans une atmosphère sportive et conviviale. Venez les encourager et partager leur énergie tout au long du parcours et à l'arrivée : à Bouglon le 6 juin, puis à Pindères le 7 juin, où se concluront toutes les étapes. Pour clore cette belle journée, un apéritif sera offert à Pindères aux alentours de 17 heures.

Dans une ambiance sportive, la convivialité et la bonne humeur seront au rendez-vous : nous vous attendons nombreux-ses !



Marchés gourmands 2026

Nos trois marchés gourmands vous accueilleront pour des soirées conviviales et festives !

À **Bouglon**, les mardis **21 juillet** et **18 août**, ainsi qu'à **Houeillès** le mardi **4 août**.

Au programme : une ambiance musicale chaleureuse, des animations festives et des jeux gonflables gratuits pour les enfants.

Côté saveurs, il y en aura pour tous les goûts avec grillades, canards, spécialités thaï, cuisine africaine, pâtisseries, glaces artisanales et bien d'autres gourmandises à découvrir.

Venez partager un moment de détente et de plaisir en famille ou entre ami·e-s !

Les « P'tits marchés nocturnes » en approche !

L'équipe de l'Office de Tourisme vous attend nombreux-ses lors de ses 3 « P'tits marchés nocturnes ». Venez profiter de soirées festives et conviviales où seront présents de nombreux artisans locaux qui auront à cœur de partager leurs savoir-faire et qui proposeront à la vente leurs réalisations.

Comme chaque année, une ambiance musicale accompagnera chacune de ces soirées ainsi que des animations gratuites qui amuseront petits et grands : Agnès et ses bulles géantes ou encore Xavier et ses gyropodes. Un espace restauration est également prévu pour régaler vos papilles avec des produits de notre terroir.

LE 29 JUILLET 📍 à « l'Aïrial » sur la commune de Sauméjan
🎵 en compagnie du groupe musical « Lucky Netto »
🍴 du food-truck « Pause Thaï »
🕒 de 18h à 22h

LE 12 AOÛT 📍 à « L'épicerie » de Guérin
🎵 en compagnie du groupe musical « Lily Avaz »
🍴 du food-truck « Castel Pizza »
🕒 de 18h à 22h

LE 19 AOÛT 📍 « Place du Roy » à Casteljalous
🎵 en compagnie du groupe musical « Steph Folk »
🍴 du food-truck « La fourchette en roue libre »
🕒 de 18h à 22h



La « Carte Ambassadeur », votre passeport découverte !

Vous vivez ou travaillez en Coteaux et Landes de Gascogne ? Vous souhaitez faire découvrir les richesses de notre terroir à vos proches et à vos amis ? Devenez ambassadeur de votre territoire grâce à la « Carte Ambassadeur » !

Et si vous les accompagnez, c'est gratuit ou à tarif réduit pour vous-même. Toujours pratique et agréable de pouvoir faire visiter notre région tout en bénéficiant de réductions ou d'entrées gratuites.

Cette « Carte Ambassadeur » est destinée à toute personne vivant ou travaillant sur le territoire de « Val de Garonne Guyenne Gascogne » qui regroupe les 107 communes des 4 communautés de communes de Coteaux et Landes de Gascogne, de Val de Garonne Agglomération, du Pays de Duras et du Pays de Lauzun.

Un très vaste choix de partenaires commerciaux vous y attend.

Suivez également la page Facebook :
Ma Carte Ambassadeur – Val de Garonne Guyenne Gascogne



Devenez **AMBASSADEUR** de votre territoire !

Accédez à
+ de 500 €
d'économies pour
seulement 5 € !



Infos pratiques :

Office de tourisme de Coteaux et Landes de Gascogne, 20 place du Roy à Casteljalous
05.53.93.00.00

à compter du 1er juin : le lundi de 14h à 18h, puis du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Petite enfance

Les intervenants du Relais Petite Enfance Coteaux et Landes de Gascogne

Une fois par mois, Lucille Galman, psychomotricienne et Lucas Rizzotti, musicien compositeur et intermittent du spectacle proposent aux assistantes maternelles et aux familles des ateliers thématiques autour de l'éveil du jeune enfant. Ces interventions, d'une durée d'environ une heure, se dérouleront au Relais Petite Enfance (RPE) (voir calendrier ci-dessous).

Lucille Galman, psychomotricienne :

Grâce à son expertise, Lucille accompagne les familles et les assistantes maternelles dans le développement moteur des enfants âgés de 0 à 3 ans.

Ces temps d'échanges et de découvertes permettent à chacun d'observer, de questionner et d'ajuster sa posture professionnelle ou parentale. Elle propose des parcours adaptés aux différentes étapes des acquisitions motrices des enfants qu'elle accueille.



Lucas Rizzotti, musicien, compositeur et intermittent du spectacle :

Fort d'une riche expérience auprès du jeune public, Lucas propose des moments suspendus où la musique est à l'honneur.

Il mêle habilement contes et comptines à l'utilisation d'instruments, parfois surprenants, pour offrir une expérience immersive et sensorielle unique.

À la fin de chaque séance, il met ses instruments à disposition afin que les enfants puissent les explorer librement.

Informations importantes :

Le Relais Petite Enfance sera fermé du vendredi 31 juillet au mardi 1er septembre inclus.

Une permanence administrative sera assurée le mardi 25 août et le jeudi 27 août.

Calendrier des activités

Juin

Mardi

- 02 - Atelier manipulation
- 09 - Contes et comptines
- 16 - Fermé
- 23 - Atelier créatif "l'été"
- 30 - Balade au lac de Clarens à Casteljaloux

Jeudi

- 04 - Atelier psychomotricité avec Lucille
- 11 - Atelier intergénérationnel à l'Espace de Vie Sociale de Pindères
- 18 - Atelier musique avec Lucas
- 25 - Jeux de construction

Juillet

Mardi

- 07 - Contes et comptines
- 14 - Fermé
- 21 - Lecture à l'espace de loisirs à côté de la salle des fêtes d'Argenton
- 28 - Jeux d'eau

Jeudi

- 02 - Parcours de motricité ectérieur
- 09 - Atelier psychomotricité avec Lucille
- 16 - Jeux d'eau
- 23 - Atelier créatif "les vacances"
- 30 - Fermé

Informations générales

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Vous pouvez toujours vous exprimer sur le PLUi grâce aux registres de concertation mis à votre disposition dans chacune des mairies.

Ces derniers sont là pour recueillir vos interrogations, vos attentes et vos doléances. Si vous le souhaitez, vous pouvez également vous exprimer par écrit auprès de votre maire ou du président de la communauté de communes. Chaque demande sera traitée dans le respect de la réglementation imposée par le code de l'urbanisme et des objectifs d'aménagement que les élu-es communautaires auront privilégiés et validés tout au long de la procédure. Pour un traitement efficace de votre demande, nous vous invitons à détailler précisément celle-ci en précisant vos noms, prénoms, adresses postales et informatiques, les références cadastrales des parcelles concernées et vos attentes quant au devenir de celles-ci dans le cadre de l'élaboration du futur PLUi

N'hésitez pas à prendre contact avec la communauté de communes et notre chargé de mission PLUi au 05.53.83.65.60 qui reste à votre disposition pour vous accueillir et saura utilement vous conseiller dans vos démarches. Il vous est également possible de vous exprimer à l'adresse courriel suivante : plu@3clg.fr.

Soyez assuré-es que toutes les demandes seront instruites conformément à la réglementation. N'hésitez pas à vous exprimer.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) à Casteljalous

Dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain", la communauté de communes et la commune de Casteljalous vous proposent un dispositif d'amélioration de l'habitat dans le périmètre du cœur de ville de Casteljalous. Il vous permet d'obtenir des aides pour améliorer vos logements locatifs (amélioration énergétique, lutte contre l'habitat indigne, défiscalisation,...) ou vous aider à investir dans le centre-ville de Casteljalous.

Contactez vos conseillers France Renov' au 0 800 47 01 47

Permanences dans vos locaux France Services.



Vous avez des questions juridiques sur votre logement ?



QUELS SONT MES DROITS EN TANT QUE LOCATAIRE OU PROPRIÉTAIRE ?

QUELLES SONT LES AIDES À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ ?

MON LOGEMENT N'EST PAS DÉCENT. QUE PUIS-JE FAIRE ?

J'AI DES DIFFICULTÉS POUR ME LOGER, COMMENT PUIS-JE ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?

sur rendez-vous uniquement au 05.53.67.93.65

L'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 47) assure un « service public de proximité » auprès des administrés des collectivités adhérentes en assurant des permanences dans le département.

Vous êtes locataires, propriétaires bailleurs, accédants à la propriété, une collectivité ou encore un acteur social ? Venez profiter de conseils juridiques, financiers et fiscaux gratuits et personnalisés !

Pour répondre à toutes vos questions concernant le logement, l'ADIL 47 tient une permanence chaque deuxième lundi du mois, à la Maison France Services à Casteljalous de 13h30 à 16h30.

France Services

Espace France Services

Nos conseillères France Services vous accompagnent dans vos démarches administratives au sein de notre antenne de proximité. Proches de vous au quotidien, pour vous accueillir, vous renseigner, vous accompagner et vous orienter.



France Services Coteaux et Landes de Gascogne

📍 12 Place Jean Jaurès - Casteljaloux

Lundi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Mardi : 9h00 - 12h30

Mercredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Jeudi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement :

07 48 88 77 89 - Mme BOURCY Aurélie

06 29 19 23 35 - Mme CRUZ Odile

franceservices@3clg.fr

Permanences uniquement sur rendez-vous

Espace de Vie Sociale de Bouglon

Mardi | 9h00-12h00

06 29 19 23 35

12 mai

26 mai

9 juin

23 juin

Vendredi | 13h30-16h30

07 48 88 77 89

17 Avril

15 Mai

29 Mai

12 Juin

26 Juin

Mairie de Houeillès

Jeudi | 9h30-12h30

07 48 88 77 89

23 avril

14 mai

28 mai

11 juin

25 juin

Conseillère numérique



Alexane Quillateau vous accompagne au quotidien pour mieux appréhender l'usage des nouvelles technologies : prise en main d'un équipement informatique ou d'un smartphone, installation de nouveaux logiciels ou de nouvelles applications, recherches sur le web, utilisation de la messagerie électronique et des réseaux sociaux, outils numériques scolaires, création et gestion de contenus numériques... Elle vous reçoit au siège de Coteaux et Landes de Gascogne du lundi au jeudi et se déplace à domicile (sous certaines conditions), **uniquement sur rendez-vous**.

Service gratuit et ouvert à tous - Contact : 07 48 88 23 90 ou cn@3clg.fr

Informations pratiques

Relais Petite Enfance

Mardi : 8h30-12h30 et 13h-17h

Jeudi : 8h30-12h30 et 13h-17h30

Matinées d'éveil : les mardis et jeudis de 9h à 11h30
Les après-midis sont consacrés à l'accueil administratif, téléphonique et aux visites.

Renseignements : 07 57 76 58 97 ou rpe@3clg.fr

Mobilité

Que ce soit pour les loisirs ou vos besoins quotidiens (RDV médicaux,...), de manière ponctuelle ou répétée, les élu-es de Coteaux et Landes de Gascogne mettent tout en œuvre pour faciliter vos déplacements. Notre prestataire Wi Transport est spécialisé dans le déplacement des personnes à mobilité réduite, **sous conditions**, ponctuellement ou de façon régulière.

Renseignements au 05 53 83 65 60

Horaires des centres de recyclage

Houeillès

Mercredi, Vendredi et Samedi : 13h30-17h15

Casteljaloux

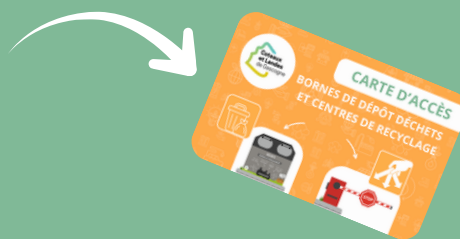
Lundi, Mardi, Vendredi et Samedi :
9h-11h45 et 14h-16h45

Mercredi : 14h-16h45 | Jeudi : 9h-11h45

ATTENTION :

Depuis le 4 mai 2026, pensez à prendre votre carte d'accès aux points d'apport volontaires des déchets ultimes lors de vos visites dans les centres de recyclage de Casteljaloux et Houeillès.

Ce contrôle est installé dans une optique de limitation d'accès aux utilisateurs extérieurs au territoire afin de garantir un meilleur fonctionnement des centres. Aucune facturation n'y est associée.



OUI, JE TRIE!
TOUS LES EMBALLAGES MÉNAGERS



POUR VOTRE CONFORT SANS OBLIGATION



SACS TRANSPARENTS ACCEPTÉS
pour les emballages de petite taille ou sales

VRAC PRÉFÉRÉ
pour le reste



QUELS SACS UTILISER ?
Tout type de sac en plastique, du moment qu'il est **transparent** et qu'il rentre dans l'ouverture de la borne

BONUS 50 sacs offerts par an et par foyer, à récupérer auprès de votre mairie

NON
SACS NOIRS INTERDITS





**Coteaux
et Landes**
de Gascogne

Besoin d'un renseignement ?

Votre communauté de communes est à votre écoute !



Ouverture du lundi au jeudi : 9h00 – 12h30 | 14h00 – 17h00 - Le vendredi : 9h00 – 12h30



05 53 83 65 60



accueil@3clg.fr



www.3clg.fr



2366, route des Châteaux, 47250 Grézet-Cavagnan

Retrouvez-nous sur

